



Vivre à Arbin



Finances

Budget (Fin)

Lettre n°32.

Bien cher Albinus,

J'espère que tu as bien « digéré » ma lettre 31 ! C'est vrai cela fait beaucoup de chiffres, mais dès lors que l'on souhaite avoir une vision plus précise des finances communales il faut en passer par là. Je te rassure les budgets annexes 2010 abordés dans cette correspondance sont moins « copieux ».

Le Budget Général. Section d'Investissement

a) Les recettes.

Comme indiqué dans ma lettre 21 elles se répartissent de la façon suivante :

- 1) les subventions : **22 316€** en 2009 et **16 650€** prévus en 2010. Ce montant évolue, bien évidemment, en fonction des subventions accordées et par déduction des travaux réalisés ayant fait l'objet d'une demande.
- 2) les dotations diverses : **44 446€** en 2009 et **14 400€** prévus en 2010. Il s'agit du montant de la récupération de la TVA directement lié à celui des investissements réalisés, et de la taxe locale d'équipement (TLE) encaissée lors de constructions nouvelles, d'agrandissements ou d'aménagements.
- 3) exceptionnellement du produit de la vente de biens communaux : **90 000€** prévus en 2010, conséquence de la vente des maisons de la ZAC.
- 4) du report de l'excédent des exercices antérieurs (« les bénéfiques ») et **surtout du virement de la section de fonctionnement.**

Les 3 premiers points sont faciles à prévoir. L'exercice consiste donc à définir le montant du virement de la section de fonctionnement. Là encore pas de difficulté, il s'agit de l'excédent des recettes sur les dépenses de cette section : **247 862€** en 2009 et **219 970€** prévus en 2010.

b) Les dépenses.

Tous les budgets des Collectivités doivent être en équilibre (recettes = dépenses). Seul l'Etat s'est donné le droit de présenter un budget en déséquilibre, des dizaines de milliards d'euros de dépassement des dépenses sur les recettes !

Partant de ce principe que faut-il faire ? Tout simplement mettre en face des recettes un montant de dépenses (travaux, constructions, acquisitions de matériels divers...) d'un montant équivalent. Et hop le budget est en équilibre ! Où cela devient intéressant c'est lorsque l'on analyse d'une année sur l'autre les réalisations par rapport aux prévisions :

- en 2009, prévisions de dépenses **418 197€**, réalisations **78 994€**.

- en 2010, prévisions de dépenses **396 078€**. N'ayant accès à aucun détail on attendra, et pour les réalisations rendez-vous en mars 2011.

Que faut-il en déduire ? Je te donnerai l'explication dans ma prochaine lettre sur les finances de la Commune. Mais, te connaissant, je suis sûr que tu as déjà une petite idée.

Le Budget Eau et Assainissement. Section d'Exploitation.

a) Les recettes.

Comme je te l'ai dit elles sont composées :

- 1) de la vente de l'eau aux abonnés : **46 378€** en 2009, **50 000€** prévus en 2010, montants auxquels s'ajoutent les différentes redevances soit un total de **100 à 110 000€** qui ne varie guère d'une année sur l'autre puisque directement lié à la population du village.
- 2) essentiellement de l'excédent reporté (c'est-à-dire des « bénéfiques ») des années antérieures soient **386 529€** en 2009 et **407 850€** prévus en 2010. Comme tu vois la prévision est simple !

b) Les dépenses.

Outre le reversement de certaines redevances aux organismes concernés, la dotation aux amortissements, la maintenance et les analyses, le montant des dépenses, pour permettre le fameux équilibre, est surtout constitué par le virement à la section Investissement : **398 360€** en 2009 et **404 390€** prévus en 2010.

Le Budget Eau et Assainissement. Section Investissement.

Je ne te ferai pas l'affront, cher ami, de te répéter ce que je viens de t'expliquer pour le budget général en début de lettre. C'est presque un copier coller.

Les recettes sont constituées des mêmes postes que le budget général : report des excédents antérieurs et virement de la section d'exploitation.

Les dépenses, pour permettre l'équilibre, reprennent les travaux sur les réseaux, constructions etc.

Comme pour le budget général l'intérêt est de comparer prévisions et réalisations :

- en 2009, prévisions de dépenses d'investissement **533 232€**, réalisations **10 068€**.
- en 2010, prévisions de dépenses **581 318€**. Mais comme pour le reste il faudra attendre mars 2011 pour connaître le montant des réalisations !

Budgets ZAC et CCAS.

A ce jour, je n'ai rien à ajouter aux propos de ma lettre 22.

Cher Albinus j'espère avoir répondu à tes attentes en te fournissant quelques précisions utiles à une meilleure compréhension de la gestion de notre Commune.

Comme indiqué plus haut, je t'adresse dans les meilleurs délais la synthèse de ces 3 courriers sur le budget, à savoir la situation financière de notre Commune.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Août 2010